

ÉDITION OUEST

MON HERAULT

LE MAGAZINE DU DÉPARTEMENT - N°36 BIMESTRIEL MARS - AVRIL 2024

Préservons l'eau ! • p 16

 Département
Hérault

herault.fr

SOLIDARITÉ AU QUOTIDIEN,
ÉCOLOGIE EN ACTIONS

SOMMAIRE

04

Chapitre 1 : **ON AGIT**

Toutes les actus de l'Hérault et près de chez vous

05

13 ENGAGEMENTS

08

Chapitre 2 : **ON AIDE**

Jeunes Hérault, pour se lancer dans la vie !

16

Chapitre 3 : **ON PROTÈGE**

Dossier : Préservons l'eau !

24

Chapitre 4 : **ON AIME**



Téléchargez l'appli
Mon Hérault

Mon Hérault

Mon Hérault / Edité par le Conseil Départemental de l'Hérault, Mas d'Alco, 1977 Avenue des Moulins 34087 Montpellier cedex 4 / Tél rédaction : 04 67 67 69 44 / Mail : herault@herault.fr / Directeur de la publication : Kléber Mesquida / Codirecteur de la publication : Renaud Calvat / Directeur de la communication : Guillaume Ricaud-Peretti / Rédactrice en chef : Mathilde Jean / Rédaction : Marion Bonnefond, Clara Agramunt, Corentine Velut, Emma Poix, Eleonore Avenet, Mathilde Jean / Photos : Philippe Hilaire (p1,4,5,6,7,12,17,21,22,23,28,29,32), Christophe Cambon (p2,3,6, 7,8,9,10,15,16,19,22,23,25,26,29,31), Maya Angelsen (p2,27), Nicolas Sanmartin (p11,13,20), Valentine Gaborit (p18), Caroline Russo (p18), Nicolas Lienart (p19), Adobestock (p21), Nicolas Giquel (p24), Archives départementales - éditeur Yvon (p26), Institutions et projets (p27), Anaïs Malafosse (p28), Yann Lheureux (p30) / Graphiste : Nicolas Sanmartin / Iconographie : Nicolas Sanmartin, Anaïs Malafosse / Impression : Chirripo / issn : 3000-5825.

herault.fr



édito

Nous devons réussir

Le Département est fortement engagé sur les politiques de l'eau, au-delà même de ses compétences obligatoires, tant ce sujet est une préoccupation centrale. Avec 660 jours consécutifs de sécheresse en Hérault, le Département est moteur en matière d'aide technique et conseil aux collectivités locales, de protection et surveillance et de recherche de nouvelles ressources en eau, pour répondre aux besoins futurs en eau potable et en eau brute.

Malgré des contraintes financières, le Département de l'Hérault reste engagé pour la ressource en eau. Ainsi, il protège les points de captage et peut attester de la qualité de l'eau. Pour garantir aux Héraultaises et aux Héraultais un égal accès à l'eau, le Département accompagne financièrement les opérations d'investissement qui permettent de gérer de façon économe et concertée les ressources stratégiques en eau et les milieux aquatiques. Cet accompagnement se fait également via « Hérault Ingénierie » sur les aspects logistiques et organisationnels. Le Département intervient enfin directement via ses barrages aux multiples fonctions : irrigation, soutien d'étiage ou encore tourisme.

Par ailleurs, 70% de la biodiversité française peuvent être retrouvés dans l'Hérault, notamment dans nos 9400 hectares d'Espaces Naturels Sensibles, protégés par le Département. C'est donc un véritable devoir pour le Département que de la protéger.

L'eau est, en effet, le patrimoine de toutes les Héraultaises et de tous les Héraultais. C'est l'esprit qui anime le Département dans la gestion de cette ressource commune. Nous nous engageons également à protéger ensuite tout ce que permet l'eau : les espaces naturels, leur faune et leur flore.

Protéger l'eau et les zones humides c'est protéger tous les écosystèmes de l'Hérault. Dans ce domaine comme dans tous les autres, le combat pour l'Hérault est un combat difficile, toujours recommencé. Mais nous avons le devoir de le mener et, surtout, celui de le gagner.

Kléber Mesquida

Président du Département de l'Hérault



Venez explorer le Géoparc Terres d'Hérault

Parmi les 50 sites que nous avons valorisés à travers la candidature UNESCO du Géoparc Terres d'Hérault, de nombreux incontournables sont à visiter près de chez vous. Arpentez les gorges d'Héric à Rosis ou celles de Colombières-sur-Orb, découvrez le bassin carbonifère de Graissessac, admirez la nature du Cirque de Mourèze, du Salagou ou du Pic du Vissou à Cabrières... Nous sommes convaincus que ce voyage géologique de plus de 540 millions d'années est exceptionnel. Et nous sommes fiers que l'Hérault soit le seul Département à porter cette démarche de labellisation de son Géoparc par l'UNESCO.

en savoir +

Retour menu



9^{ème}
engagement
Mobilités

1 : on agit

L'étoile ferroviaire de Paulhan à vélo

Déjà tracées, de faible pente, avec ponts et tunnels existants, les voies ferrées inexploitées sont une solution économique et écologique pour créer des pistes cyclables. Le Département et la SNCF ont convenu du transfert de ces emprises ferroviaires en vue de l'aménagement progressif de nouvelles voies vertes au départ de l'ancienne gare de Paulhan, à la croisée de différentes lignes. « À terme, 4 itinéraires iront de Paulhan jusqu'à Montbazin, Nézignan-l'Évêque, Clermont-l'Hérault, Faugères, et relieront d'autres voies vertes pour des itinéraires plus longs », se réjouit Philippe Vidal, Vice-Président délégué à l'aménagement du territoire.

13 engagements

ÇA AVANCE

Arpentez les espaces naturels de chez vous

Avec nature360.herault.fr, vous saurez tout sur les différents paysages de l'Hérault et sur sa remarquable biodiversité. Sur votre ordinateur, tablette ou smartphone, les images 360° composées de photographies naturalistes et les ambiances sonores vous plongent au cœur de 31 sites naturels départementaux, comme si vous y étiez ! C'est l'occasion de découvrir des espaces non ouverts au public en raison de leur fragilité ou d'apercevoir des espèces animales ou végétales rares et discrètes, difficiles à croiser lors d'une balade, comme, près de chez vous, la salamandre sur les Rives de l'Arn.



8^{ème}
engagement
Espaces naturels

10^{ème}
engagement
Bâtiments éco-responsables



Inauguration en présence de Kléber Mesquida, Président du Département, Patricia Weber et Jacques Rigaud, Vice-Présidents

Le service territorial des solidarités à Puisserguier

Récemment inauguré par Kléber Mesquida, le STS de Puisserguier accueille les services de solidarités et la Protection maternelle et infantile, sur la place du Millénaire. Des espaces dédiés à chaque public, une terrasse d'attente où les enfants patienteront en jouant, une fraîcheur garantie pour le confort des plus fragiles, notamment les bébés : ce lieu accueille les Héraultais dans un cadre encore plus confortable. Conçu de manière compacte avec une isolation thermique exemplaire, ce nouveau site départemental est également plus sobre et plus économe en énergie que l'ancien STS situé à Capestang, dans des locaux par ailleurs mal adaptés aux missions.

Retour menu

L'actu

près de chez vous



Rencontrez-nous dans le Biterrois !

Sur notre stand du Département, venez nous rencontrer pour un moment d'échange autour de nos actions et de nos aides. Quel que soit votre âge, nous vous accompagnons tout au long de votre vie dans la recherche d'un emploi, dans vos démarches de demandes d'aides, mais également dans vos projets ! Retrouvez-nous au Parc des expositions pour la Foire de Béziers du jeudi 21 au dimanche 24 mars sur le thème de la nature et de l'environnement, au Salon TAF jeudi 25 avril et le dimanche 7 avril pour la Tournée des choix de l'Hérault sur le marché de Saint-Chinian.

L'histoire continue pour le pont de la Salvetat !

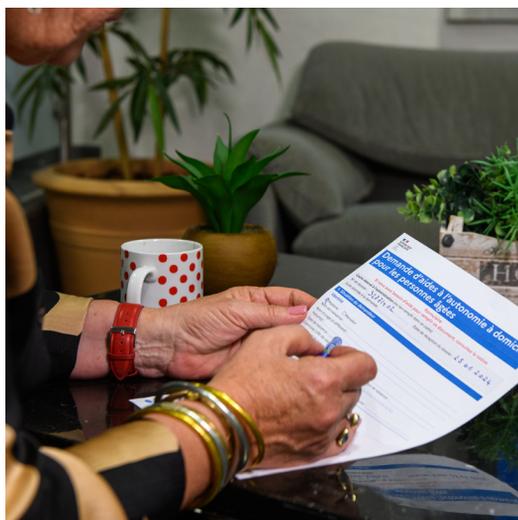
Sur les 4 500 km de routes départementales, on compte 3 000 ponts et 600 ouvrages de protection de falaise. 20 agents départementaux les surveillent et les entretiennent pour garantir une sécurité optimale aux usagers. C'est ainsi que le Département a financé des travaux pour améliorer l'étanchéité et la maçonnerie du pont de la Salvetat-sur-Agout, en respectant son aspect esthétique. Seul accès à ce village de caractère, un 1^{er} pont avait été détruit en 1944 pour couper la route aux Allemands. Reconstitué en 1949, avec une pierre du Tarn, cet ouvrage d'art représente tout un symbole de l'histoire de la commune.



Inauguration du pont en présence de Marie-Pierre Pons, Vice-Présidente déléguée à la culture et conseillère départementale du canton de Saint-Pons-de-Thomières

L'actu

dans l'Hérault



Aides autonomie Seniors : la démarche simplifiée !

Besoin d'aides pour faciliter le quotidien à domicile des seniors ? Demandes APA (Allocation personnalisée d'autonomie) ou encore « bien vieillir chez soi », exit les formulaires multiples ! Depuis le 1^{er} janvier, le Département, la CARSAT Languedoc-Roussillon et la MSA Languedoc simplifient la démarche en créant un dossier unique. Selon la situation, il peut être envoyé à l'un des 3 organismes identifiés à travers un questionnaire intégré à ce formulaire, et réorienté automatiquement le cas échéant. Pour Patricia Weber, Vice-Présidente déléguée à la solidarité aux personnes et à l'autonomie « *ce parcours mutualisé est un nouveau pas qui s'inscrit dans la volonté permanente du Département de renforcer l'accès aux droits pour tous !* ».

Venez travailler au Département !

L'Hôtel du Département de Montpellier a accueilli le 1^{er} Forum de l'Emploi Public, un événement co-organisé par France Travail (ex Pôle emploi), le Département, Cap Emploi et la Préfecture. Fort de plus de 3 000 participants, ce rendez-vous inédit a permis aux employeurs publics et candidats de se rencontrer. Acteur engagé et solidaire, le Département a également signé la « Charte d'engagement LGBT+ » de l'association L'Autre Cercle démontrant son engagement pour l'inclusion de ses agents et contre toutes les formes de discrimination.



bon à savoir

1. L'Assemblée départementale se réunira en session lundi 22 avril : vous pouvez y assister à l'Hôtel du Département de Montpellier ou suivre le direct sur herault.fr. **2.** Il est encore temps de déposer votre candidature pour les Trophées de l'innovation sociale et solidaire sur jeparticipe.herault.fr. **3.** Retrouvez toutes nos offres d'emploi sur le site herault.fr ou sur la page LinkedIn Département de l'Hérault. **4.** Le Département a créé une cartographie web pour l'insertion socio-professionnelle des personnes en situation de handicap. **À voir ici**

Retour menu



2 : on aide

Jeunes Hérault : pour se lancer dans la vie !

Face à la montée de la précarité chez les jeunes, notre Département est plus que jamais mobilisé. Pour soutenir l'émancipation, l'autonomie et l'insertion socio-professionnelle des 16-25 ans, nous avons créé le dispositif Jeunes Hérault. Découverte de métiers, aides au logement, à la mobilité, soutien aux initiatives citoyennes : nous donnons aux jeunes les clés pour se lancer dans la vie ! Cette mission essentielle de service public est menée en étroite collaboration avec les Missions locales Jeunes, au plus près des besoins.

www.jeunes.herault.fr

Parlons vrai

entretien

Julie Garcin-Saudo

Conseillère départementale déléguée à la démocratie citoyenne et à la jeunesse



Sylvie Lesca

Directrice de la Mission locale Jeunes de Saint-Mathieu-de-Trévières



Quel est le lien entre le Département et les Missions locales Jeunes de l'Hérault ?

SL : Les Missions locales (ML) sont des services de proximité auprès des jeunes de 16 à 25 ans. Nous avons un statut associatif, et nos conseils d'administration sont constitués des collectivités locales et des services de l'État. Notre objet principal : œuvrer pour l'autonomie et l'insertion socio-professionnelle des jeunes. Nous développons un accompagnement, plus précisément pour les jeunes peu ou pas diplômés, sans réseau, ou sans soutien familial. C'est là que le Département nous soutient, à la fois pour le fonctionnement et pour les mesures jeunesse dont il est à l'initiative, et que nous mobilisons en tant qu'étape d'un parcours.

« Le Département nous soutient, à la fois pour le fonctionnement et pour les mesures jeunesse dont il est à l'initiative, et que nous mobilisons en tant qu'étape d'un parcours. »



JGS : Nous avons besoin des associations de terrain comme les ML, qui sont des acteurs historiques de premier plan au niveau local dans l'accompagnement des jeunes. Nous finançons des mesures d'aides, que les ML proposent aux jeunes en les accompagnant dans leurs démarches. Nos dispositifs pour les 16-25 ans agissent en faveur de la citoyenneté et de l'autonomie.

Les ML sont les partenaires incontournables de la mise en œuvre de cette politique. Le partenariat s'est renforcé cette année à travers une augmentation du montant de la subvention et une nouvelle convention.

Retour menu

Parlons vrai

suite

Quelles sont les mesures à destination de la jeunesse ?

JGS : Notre dispositif « Jeunes Hérault » vise à soutenir l'autonomie des jeunes pour faciliter leur insertion sociale et professionnelle. Ce sont des soutiens financiers pour le permis de conduire, l'installation dans un premier logement, ou le financement d'un brevet non professionnel comme le BAFA. En 2023, plus de 900 jeunes ont bénéficié de ces aides. Le programme « Jeunes Hérault » inclut aussi des journées de découverte des métiers : nous proposons chaque année à 500 jeunes de 16 à 25 ans peu ou pas diplômés, une immersion et des échanges avec des professionnels.

Plus de 50 métiers sont représentés, de webmaster à technicien de laboratoire, en passant par les métiers portuaires, les métiers artistiques et culturels, médico-sociaux... Nous avons ouvert tous les métiers du Département à la découverte !

SL : Le soutien financier est extrêmement important pour les jeunes gens. Les mesures départementales les plus utilisées sont celles liées à la mobilité, au permis B, en tout cas pour la ML Garrigue et Cévennes. Sur les journées découverte métier, les ML positionnent les jeunes qui ont soit, déjà un intérêt pour le métier présenté, soit qui peuvent en avoir une représentation négative, ou des jeunes qui n'ont aucune idée de leur projet professionnel. Cela leur permet aussi d'avoir une idée concrète de ce qu'est le service public. C'est très valorisant pour eux, et ça peut changer leur vision de la société en tant que citoyens.

« Notre dispositif « Jeunes Hérault » vise à soutenir l'autonomie des jeunes pour faciliter leur insertion sociale et professionnelle. »



Quelle est l'actualité du mois de Mars ?

JGS : C'est une idée qui a germé lors de notre rencontre avec les ML. Nous voulions faire se rencontrer les jeunes de l'Hérault, et avec l'actualité des Jeux Olympiques et paralympiques, nous avons proposé des Olympiades. L'événement aura lieu le 28 mars au domaine départemental de Bayssan, à Béziers, et va réunir une centaine de jeunes de toutes les ML de l'Hérault autour des valeurs de l'olympisme, de la citoyenneté.

L'idée est que les jeunes puissent échanger, dans un cadre agréable qui mêle la culture, les loisirs, le sport... Rien de mieux pour fédérer !

SL : Nous sommes ravis de ce projet, dont l'idée est de valoriser les jeunes gens dans ce qu'ils sont, donc leur offrir de beaux projets, de les amener dans des lieux remarquables, et partager les valeurs du sport et du handisport, si importantes dans une année de JO. Ces valeurs sont transférables au monde professionnel, à la recherche d'emploi. Et je pense que l'esprit, on en avait discuté, c'est un esprit inclusif, solidaire, donc rien de mieux pour fédérer les jeunes autour d'un collectif.

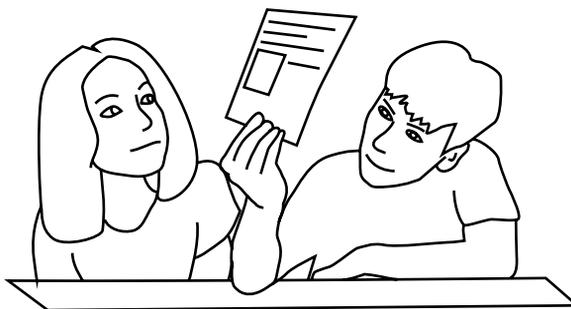
Comprendre

Le dispositif Cap Jeunes

Cap Jeunes, c'est quoi ?

Il s'agit d'un dispositif du Département qui soutient l'initiative, l'engagement et les compétences sociales des jeunes Héraultais de 11 à 26 ans. Le programme consiste en une aide financière et un accompagnement pour la mise en œuvre d'un projet individuel ou collectif, en lien avec les domaines de l'enfance, de la culture, de la solidarité, du lien social, de l'environnement, de la lutte contre les discriminations, l'expression citoyenne...

L'aide peut concerner l'achat de matériel, la communication, le développement de photos, des prestations, de l'équipement sportif, les brevets non professionnels... L'aide peut aller de 500 € à 1 000 € pour un projet individuel, et jusqu'à 2 000 € pour un projet collectif.



Quels sont les critères d'éligibilité ?

Habiter dans l'Hérault, avoir un projet non professionnel et qui ne s'inscrit pas dans un parcours scolaire ou universitaire. Pour le brevet non professionnel, une attestation d'engagement et une action concrète à réaliser sont nécessaires.

À l'issue du projet, celui-ci doit obligatoirement être présenté au Département pour mesurer son impact auprès des Héraultais à l'échelle d'un quartier, d'une commune, ou du territoire Héraultais. Une attention particulière est portée sur l'aspect citoyen du projet : un projet pour soi mais surtout tourné vers les autres.

Nouveauté : une aide pour les Jeunes sapeurs-pompiers

Elle est destinée à la section des Jeunes sapeurs-pompiers en cycle 3 ayant besoin d'un équipement sportif, et ayant un projet de transmission au sein de leur réseau (association sportive, lycée ou université...). Déployée depuis janvier 2024, cette aide a pour objectif de faire connaître l'activité de jeune sapeur-pompier, et de transmettre ses valeurs d'engagement. Cela concerne les 25 sections de Jeunes sapeurs-pompiers dans l'Hérault, dont 8 sont concernées cette année. Les critères d'éligibilité sont identiques au Cap Jeunes individuel ou collectif. Une attestation d'engagement et une action concrète à réaliser sont également nécessaires.

Faire une demande :

cap-jeunes@herault.fr

04 67 67 66 52

Retour menu





Plan large

Gaëlle (photo de gauche), en service civique à la Direction de la jeunesse du Département, a pour mission de promouvoir le programme Cap jeunes, ici auprès des jeunes sapeurs-pompiers à la caserne de Mèze.

Annabelle (photo de droite) est accompagnée par la Mission locale de Saint-Mathieu-de-Trévières. Elle a bénéficié d'une aide du Département pour passer son permis de conduire dans le cadre du dispositif Jeunes Hérault. À la ML, elle a également pu s'entraîner grâce au simulateur de conduite.

[Retour menu](#)

Groupe Majoritaire Solidaire et Écologique

Le Budget 2024

En décembre dernier, après trois jours de débats passionnants, les élus du Département ont adopté le budget 2024. 1,8 milliards d'€ ont été votés pour permettre à l'institution de continuer d'accompagner nos concitoyens et nos territoires. Instabilité mondiale, inflation, crise énergétique... c'est dans un contexte difficile que notre Majorité a travaillé avec l'ensemble des services pour proposer un budget au service de l'Hérault. Malgré la situation de la collectivité prise en tenaille entre une baisse de ses recettes et une hausse de ses dépenses sociales, il témoigne de la bonne gestion financière que nous conduisons au côté du Président Mesquida.

Notre collectivité est plus que jamais tournée vers celles et ceux qui en ont besoin. 464 M€ sont dédiés à l'autonomie et au handicap. Habitat inclusif, offre médico-sociale valorisée, transport scolaire adapté, télé-services performants... nous combattons l'isolement. 280 M€ sont consacrés pour le droit à l'emploi. L'expérience extraordinaire de l'EBE « l'Abeille verte » à Lodève (156 emplois créés en 2023) nous motive à poursuivre l'expérimentation territoire zéro chômeur sur d'autres territoires cette année. Avec 220 M€ notre attention se porte aussi sur nos enfants et leurs parents. L'ouverture récente de la Maison des 1000 jours à Montpellier traduit notre volonté de leur offrir les meilleures chances. Ce lieu ressource ouvrira bientôt à Frontignan et à Béziers. Dans cette crise, nous soutenons un investissement fort de 251 M€. Chaque euro dépensé est un euro utile ! Utile pour aider nos communes et intercommunalités à déployer des équipements et services publics nécessaires à la population. Utile pour doter nos pompiers de matériels de secours de pointe. Utile pour accélérer la transition écologique et sociétale. Nous maintenons la dynamique des routes et mobilités durables, celle des bâtiments éco-responsables comme la future halle des sports bioclimatique de Fabrègues. Nous innovons dans tous nos champs d'action, ce qui place le Département pilote sur le numérique éducatif, capable d'apporter la fibre partout, misant sur une jeunesse citoyenne (accès au budget participatif dès 11 ans), multipliant les expérimentations pour protéger nos ressources agricoles et environnementales... En outre nous boostons les initiatives locales : avec les Trophées de l'Innovation Sociale, 2024 mettra en lumière des projets solidaires au bénéfice de toutes et tous !

Renaud Calvat
Président du Groupe

Groupe Unis pour l'Hérault

Additionner les forces pour multiplier les chances.

Comment réconcilier les français et la politique ? Telle est la question lancinante qui anime et domine le débat public depuis trois décennies. Le plus souvent, les réponses apportées à cette question sont systématiquement empreintes d'approches partisans et idéologiques. Les chapelles politiques se déchirent, alimentant le puits sans fond des déclarations péremptoires, sur toutes les tribunes et dans toutes les enceintes, et rendent vaine toute espérance de « synthèse ». L'efficacité de l'action publique s'en trouve paralysée sur le long terme, car tout entière orientée vers l'objectif ultime de l'alternance politique, celle-ci étant systématiquement présentée comme une « solution » de rupture.

Une ouverture vers un consensus respectueux des engagements et des sensibilités politiques pourrait être trouvée en formulant différemment cette question : comment réconcilier l'État et ses territoires ? En d'autres termes, comment rendre plus efficiente l'action publique portée par ses diverses institutions nationales, territoriales et socio-économiques, en garantissant le rôle d'un État garant de l'unité de la nation et en intégrant les besoins différenciés de ses composantes territoriales ?

Telle est la démarche qu'il appartient aujourd'hui d'initier, à l'échelle de la France, en centrant les propositions sur le pragmatisme, la lisibilité et la culture du résultat.

Une démarche France-territoires.

Certes, le simple énoncé d'une telle raison sociale révèle un paradoxe, sinon une contradiction. D'un côté, la France renvoie à la nation et à l'unité. L'article 1 de la Constitution du 4 octobre 1958 stipule en effet que « la France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale ». Mais d'un autre côté, les territoires sont pluriels et diversifiés. Le même article 1 précise à cet égard que « ...son organisation est décentralisée ».

La juxtaposition de ces termes a priori antinomiques répond précisément à la seule ambition qui vaille : rassembler les diversités pour une renforcée notre unité.

C'est la signature politique de France TERRITOIRES, épurée de toutes les scories et de tous les stigmates de joutes politiques qui ont révélé leur vacuité.

Le constat est posé... aujourd'hui, il est de notre devoir d'élu d'y apporter une réponse.

Brice Bonnefoux

Adjoint au Maire de La Grande Motte

Conseiller départemental

Président du groupe « Unis pour l'Hérault »



« J'ai découvert le métier de documentaliste au Département. C'était intéressant, j'ai pu poser plein de questions. Ensuite j'ai fait un stage de 2 semaines dans le même service. Cela m'a beaucoup plu, j'étais vraiment intégrée à l'équipe et j'ai eu des responsabilités. »

Maëva suite à sa participation à la journée découverte de métiers au Département

En écho

Découvrez un nouveau métier

Le programme de découverte des métiers est l'une des clés du dispositif Jeunes Hérault. Le Département ouvre tous ses métiers à 500 jeunes par an suivis par l'une des 7 Missions locales de l'Hérault. Ces journées en immersion, sur site, avec des professionnels, permettent aux 16-25 ans de se familiariser avec un métier et ses applications concrètes, de poser des questions et d'échanger avec d'autres jeunes. Art, sciences, informatique, social... Plus de 50 métiers sont ouverts à la découverte !

« J'ai rejoint le Département pour acquérir plus de savoir-faire pour le métier d'éducateur spécialisé. J'ai vraiment l'impression d'être utile. Quand je vois les sourires des personnes que l'on aide avec leurs enfants, je trouve ça merveilleux. Plus on fait ce métier, plus on l'aime ! Je travaille avec une équipe super qui me laisse beaucoup d'autonomie. Après mon apprentissage, j'aimerais rester ici. »

Joan, apprenti éducateur spécialisé au Service départemental des solidarités de Sérignan

Le Département recrute des apprentis

Dans l'Hérault, on promeut l'apprentissage ! Le Département fait ce choix d'aider les jeunes à se lancer dans la vie au sein de ses propres services. En 2023/2024, nous avons ouvert 150 postes en apprentissage dans 23 secteurs d'activité, du médico-social à l'environnement, en passant par le juridique, les ressources humaines ou l'urbanisme. Les effectifs ont doublé par rapport à 2022/2023 !





3 : on protège

Engagé à l'année pour une eau préservée

660, c'est le nombre consécutif de jours de sécheresse dans l'Hérault entre le 14 mars 2022 et le 3 janvier 2024. Afin de lutter contre les conséquences de cette sécheresse, le territoire est devenu le théâtre d'une mobilisation collective de multiples acteurs, tous conscients de l'importance cruciale de préserver la ressource en eau. En qualité de gestionnaire d'ouvrages hydrauliques et d'expert en la matière, le Département joue un rôle direct dans la protection de l'eau mais se positionne aussi comme un réel partenaire dans la gestion de la ressource. Actif et engagé, il façonne des solutions concrètes pour offrir un avenir durable aux Héraultais.

Recherches, innovations, accompagnement technique et d'expertise, le Département s'engage sur tous les fronts et sans relâche depuis des années pour préserver la ressource en eau.

L'eau, une ressource épuisable

Savez-vous d'où vient l'eau qui s'écoule de votre robinet ? Ici, elle provient dans 95 % des cas des nappes souterraines qui sont préalablement identifiées et contrôlées. Elle est prélevée grâce à des forages puis traitée pour être conforme et rendue potable. Stockée dans des réservoirs appelés aussi « châteaux d'eau », elle s'écoule naturellement par gravité dès que votre robinet est ouvert. Lorsque le niveau des nappes souterraines baisse, cela peut entraîner des difficultés d'approvisionnement en eau pour certaines communes. Considérée longtemps comme un bien abondant en France, l'eau est reconnue aujourd'hui comme une ressource épuisable.

Le Département, partenaire, expert et gestionnaire

Le Département accompagne les communes au niveau technique, financier et d'expertise, dans différents domaines : eau potable, assainissement, risque inondation et gestion des milieux aquatiques. Il est aussi propriétaire d'ouvrages hydrauliques comme les barrages, utiles pour l'irrigation, la rétention de l'eau en cas de crue, et le tourisme. Ces barrages apportent également de l'eau aux rivières en période de sécheresse. Le Département contrôle et régule certains seuils de rivière en veillant à préserver la biodiversité à l'instar des passes à poissons et suit la qualité et la quantité des eaux superficielles et souterraines. Il a mis en place une animation spécifique sur la préservation des zones humides avec la participation financière de l'Agence de l'eau.



« Considérée longtemps comme un bien abondant en France, l'eau est reconnue aujourd'hui comme une ressource épuisable. »

Un travail collectif de multiples acteurs

Le Département agit sur tout le cycle de l'eau grâce à l'action concertée de nombreux de ses services. Le service hydrogéologie a deux missions principales : la recherche en eau et le suivi de la ressource. Avec Hérault Ingénierie, il se positionne comme assistant de maître d'ouvrage pour les projets des communes. Le service eau risques littoral gère les ouvrages hydrauliques, les réseaux de suivi des eaux et les zones humides (voir page 14, 15). L'Observatoire Départemental Climatologie Environnement Eau Littoral lui, participe à la recherche par la collecte et la valorisation des données sur l'eau et l'environnement.



le choix de l'Hérault

Des zones humides protégées

Dans le cadre de sa politique de préservation des « Espaces Naturels Sensibles » et de « Gestion Globale de l'Eau », le Département s'engage à protéger les zones humides et à accompagner les porteurs de projets locaux.

Les zones humides de l'Hérault, comprenant marais, tourbières et prairies alluviales, jouent un rôle crucial dans le cycle de l'eau. Agissant comme des éponges, elles absorbent et stockent l'eau pendant les périodes de pluie, la libérant progressivement pendant les périodes plus sèches. Leur pouvoir de filtration contribue à dépolluer les eaux et à recharger les nappes souterraines ainsi que les cours d'eau. Solution naturelle à l'équilibre environnemental, il est essentiel de les protéger !

Le Département relève ce défi depuis de nombreuses années par la surveillance, le suivi et la mise en place d'une mission spécifique dédiée à ces milieux.

De plus, il se charge de restaurer certaines zones humides ayant été dégradées. Par exemple, le site de Tartuguière à Lansargues, détérioré suite à un tournage de film dans les années 90, fait l'objet d'un programme de réhabilitation. Une démarche indispensable dans ce lieu qui assure la liaison entre les cours d'eau et l'étang de l'Or et qui abrite notamment des tortues cistudes, une espèce locale menacée.

A votre écoute

Quels gestes adoptez-vous au quotidien pour économiser l'eau ?



En rentrant du travail, je vide toujours le reste d'eau de ma gourde dans mes plantes afin de ne pas la gaspiller. En cuisine, je réutilise l'eau dans laquelle j'ai fait cuire mes œufs ou mes légumes. Si j'ai besoin, je refais cuire autre chose dans la même eau !

Valentine



J'ai installé un mousseur sur le robinet de ma cuisine, ce qui permet de réduire le débit de l'eau tout en gardant une bonne pression. Aussi, lorsque je me lave le visage et les mains c'est toujours avec de l'eau froide, je n'attends pas qu'elle réchauffe. J'économise de l'eau et en plus je raffermis ma peau !

Caroline



J'ai 4 récupérateurs d'eau dans mon jardin qui peuvent stocker jusqu'à 4 000 l d'eau de pluie ! Je la réutilise pour arroser mon potager et mes plantes extérieures. Dans la douche, j'ai toujours mon arrosoir qui récupère l'eau en attendant qu'elle chauffe.

Antoine

Plus d'infos



Une volonté

La parole à Christophe Morgo

*Vice-Président délégué à
l'environnement*

Lauréats de l'appel à projet « Economies d'eau » de l'Agence de l'eau, nous donnons l'exemple en expérimentant de nouvelles actions sur 6 sites pilotes du Département, dont 2 collèges. Impliquant agents et usagers, l'objectif est de réduire les consommations en eau grâce à des dispositifs innovants : identification des fuites par télérelève des compteurs, systèmes de récupération d'eau en toiture des grands bâtiments, gestion efficace de l'arrosage des espaces verts.

Face à une sécheresse persistante, le Département a signé une charte départementale aux côtés de la Préfecture, des maires et Présidents d'intercommunalités. Elle détermine 13 points d'actions pour une gestion responsable de l'eau. L'objectif est bien d'éviter les conflits d'usage et de préserver les milieux aquatiques.

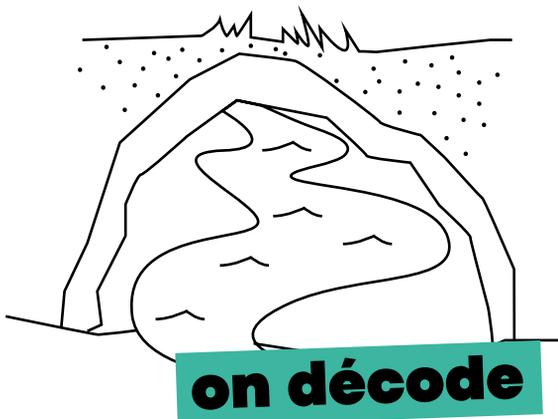
« Nous expérimentons des dispositifs innovants sur 6 sites pilotes du Département »

Des actes

Une nouvelle ressource en eau pour Villetelle !

En difficulté d'approvisionnement, la commune de Villetelle a fait appel au service hydrogéologie via la coordination d'Hérault Ingénierie pour réaliser des recherches en eau. Après la réalisation d'une étude géologique, des travaux ont été réalisés permettant d'identifier une nouvelle nappe disposant d'une qualité et d'un débit satisfaisants. Une fois les autorisations administratives obtenues, un forage de 230 mètres de profondeur a été créé avec un débit de 1000m³ par jour, suffisant pour alimenter les habitants en eau. En 2023, six recherches ont été effectuées, chacune aboutissant à la découverte d'une ressource en eau souterraine.





Nicolas Liénart

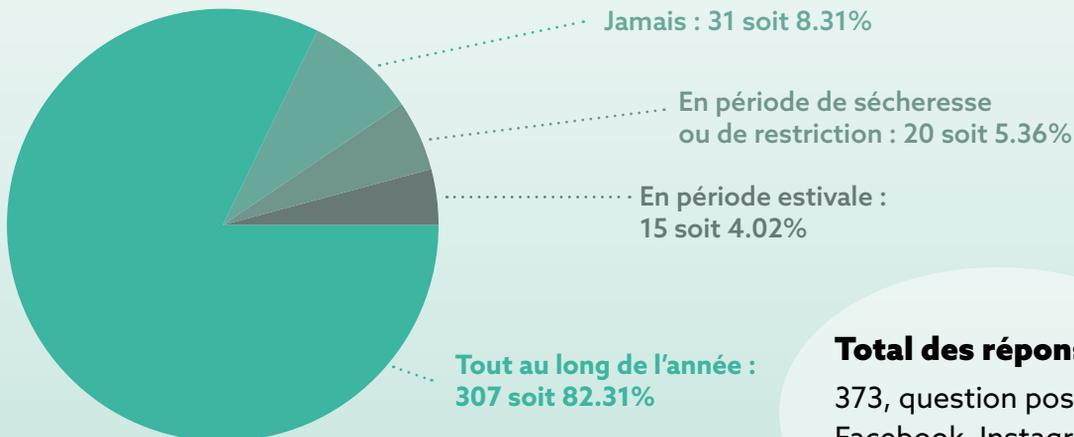
Hydrogéologue départemental

« Pour que les nappes souterraines se remplissent, plusieurs dizaines de millimètres de pluie doivent tomber dans la journée, et ce, très régulièrement »

« L'idée principale à retenir c'est que sans pluie, il n'y a pas de recharge des nappes souterraines. Pour qu'elles se remplissent, plusieurs dizaines de millimètres de pluie doivent tomber dans la journée, et ce, très régulièrement. Pourquoi ? Il existe un phénomène de vidange naturelle des nappes, où l'eau s'échappe par les sources et rejoint les rivières et les fleuves. Comme leur niveau baisse, même sans quelconque prélèvement de l'homme, elles doivent donc être constamment réalimentées.

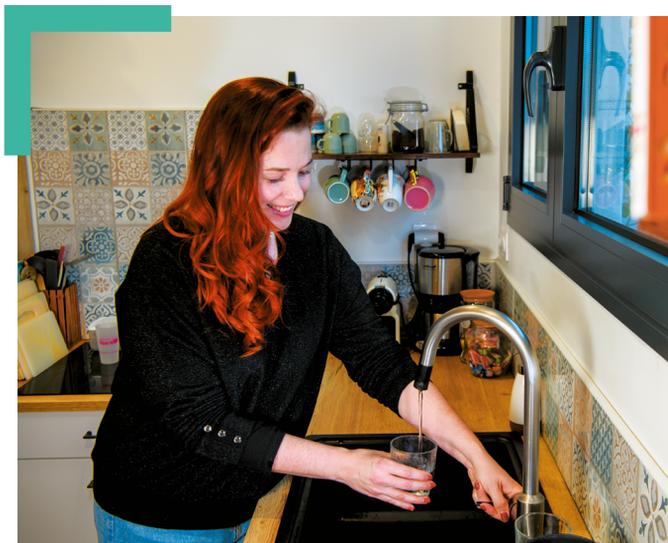
Lorsque nous connaissons de longues périodes sans pluie, les niveaux des nappes continuent de baisser, ce qui peut entraîner des difficultés d'approvisionnement pour certaines communes de l'Hérault. Dans le cas d'une pluie fine, l'eau est absorbée par la végétation et les sols. À l'inverse, de fortes pluies n'ont pas le temps de s'infiltrer, d'être absorbées par les roches et ruissellent vers les cours d'eau, entraînant en situation extrême, des inondations. »

Quand faites-vous attention à votre consommation en eau ?



Total des réponses :

373, question posée sur Facebook, Instagram et Twitter le 4 janvier 2024



En clair

L'eau du robinet provient-elle toujours des nappes souterraines ?

Non

En France, 2/3 de l'eau du robinet proviennent des nappes souterraines et 1/3 des eaux de surfaces : rivières, fleuves, lacs... Mais dans l'Hérault, l'eau potable provient à 95% des nappes ! En effet, la géologie variée du territoire et les nombreuses roches permettent de stocker l'eau facilement. Naturellement filtrée, elle est donc généralement de très bonne qualité et ne nécessite pas de traitements importants.

La ressource en eau est-elle gratuite ?

Non

Chaque consommateur paie, non pas la ressource directement, mais le service d'eau et d'assainissement incluant le pompage, le traitement, la distribution et le traitement des eaux usées. Prochainement, nous pouvons nous attendre à une hausse du prix de l'eau due à l'augmentation des coûts énergétiques liés à son approvisionnement. Il est donc crucial de surveiller ses consommations pour préserver l'environnement et réduire ses factures.

Est-ce que je peux suivre ma consommation en eau ?

Oui

Pour suivre votre consommation d'eau, consultez votre facture semestrielle par courrier ou mail, ou vérifiez le compteur d'eau. Astuce : relevez votre compteur avant de vous coucher et au réveil. Dans la mesure où vous n'utilisez pas d'eau la nuit, les chiffres doivent être identiques. S'ils sont différents, cherchez la fuite. Certains services proposent des applications mobiles qui répertorient vos données et vous alertent en cas de consommation anormale.

Ici et là



- 1 • José Granado du Pôle des Moyens Opérationnels livre de l'eau aux communes dans le besoin.
- 2 • Eve Le Pommelet du Syndicat Mixte du Bassin de l'Or et Gilles Lorente expert en zones humides.
- 3 • Lucie Membrado et Vivien Tartié du service hydrogéologie installent une station de mesure d'eau souterraine à Saint-Gély-du-Fesc.
- 4 • Julie Brémond et Aurore Devaux du service eau risques et littoral sont ingénieures barrage (Salagou et des Olivettes).
- 5 • Patricia Moullin-Traffort, conseillère départementale, préside l'Établissement Public Territorial du Bassin de l'Or.



[Retour menu](#)



4 : on aime

Swinguez entre art, sport et projets citoyens

Avec le Budget participatif citoyen ou la collecte d'archives sportives, le Département invite les Héraultais à s'engager pour des projets solidaires et écologiques ou pour le rayonnement des valeurs de l'olympisme. À Pierresvives, le duo Lek & Sowat vous réserve une proposition d'art urbain inédite. Entre art et sport, la danse révèle ses nombreux bienfaits pour le moral et pour la forme. Aussi bonnes pour votre santé, l'olive et l'huile d'olive sont produites dans l'Hérault. Une excellence labellisée AOP au niveau européen.

5 choses à savoir

sur le budget participatif

1 - Vous construisez l'Hérault de demain

Vous souhaitez innover pour le territoire, nous vous accompagnons ! Loisirs, santé, social, urbanisme, environnement, vie quotidienne... Vous avez une idée, un projet pour votre commune ou votre département ? Soumettez-le au budget participatif.

2 - Le concours est ouvert à tous

Tous les Héraultais dès l'âge de 11 ans peuvent déposer un projet sur la plateforme en ligne. Que vous soyez un particulier, une association ou un collectif d'associations, la seule condition est de résider dans l'Hérault.

3 - Des projets évalués par une commission citoyenne !

Cette instance, composée de citoyens volontaires et de partenaires du Département, a pour mission de veiller à la transparence et au bon déroulement du budget participatif. C'est elle qui évalue la recevabilité des projets qui les transmet à la Fabrique des projets (pour étude de faisabilité) et qui entérine les projets soumis au vote citoyen.

4 - Il se déroule en 6 étapes

- 1 Dépôt du projet sur jeparticipe.herault.fr
- 2 Sélection des projets recevables par la Commission citoyenne
- 3 Etude de faisabilité des projets par la Fabrique des projets.
- 4 Promotion des projets auprès des citoyens
- 5 Vote des Héraultais
- 6 Révélation des lauréats

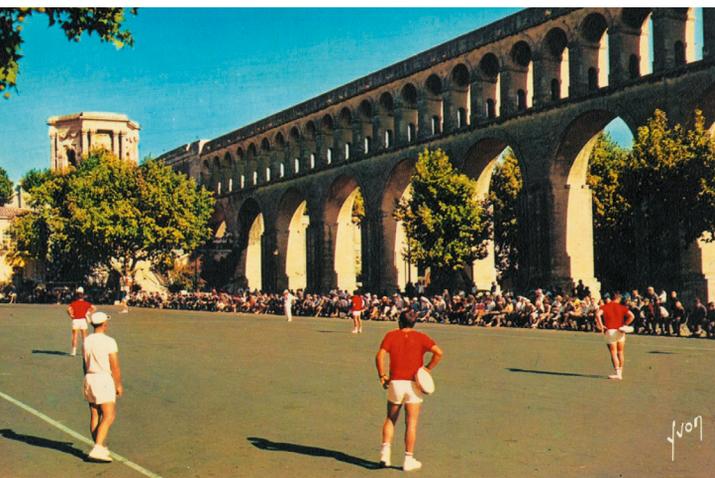


5 - Déjà 2 éditions réussies !

Les 2 précédentes éditions ont récolté 40 900 votes qui ont permis de réaliser 100 projets dans l'Hérault !

Échappées

Plus que quelques mois avant le coup d'envoi des jeux olympiques et paralympiques qui sera lancé cet été dans la capitale. L'occasion pour le Département de consacrer cette année à la célébration du sport sous toutes ses formes et des valeurs d'excellence, de respect et d'amitié qu'il porte.



Participez à la collecte des archives du sport !

La culture du sport en Hérault méritait bien un coup de projecteur.

Dans nos tiroirs dorment des trésors : photographies, documents d'époque, affiches d'événements, vidéos... Autant de richesses qui ont tant à raconter sur l'histoire du sport en Hérault, du 20^{ème} siècle à nos jours.

Pour que cette mémoire ne s'éteigne pas et que ce patrimoine soit valorisé, les Archives départementales et la Direction des sports, en partenariat avec l'Université de Montpellier - UFR Staps et l'Université Paul Valéry, ont lancé une grande collecte de ces traces du passé.

Début janvier, clubs et comités sportifs étaient invités à partager leurs archives. Dès le mois de mai, ce sera au tour des particuliers de contribuer à cette aventure. Une belle histoire à raconter ? Partagez aussi votre témoignage !

Toute cette collecte fera l'objet de temps forts (conférences, expos, travaux de recherche...) après l'été.

Participez à l'écriture de cette histoire sportive héraultaise !

Contact : Archives départementales
04 67 67 37 28

Les Jeux paralympiques, en images !

Plus que quelques jours pour profiter de la belle rétrospective consacrée à l'histoire des Jeux paralympiques, de 1960 à nos jours, présentée au sein de la maison départementale des Sports Nelson Mandela. Cette exposition inédite, initiée par le Comité Départemental Olympique Sportif de l'Hérault - CDOS 34, les Comités Départementaux Handisport et Sport Adapté, le Département et Hérault Sport, retrace pour la 1^{ère} fois certains des temps forts de cette mise à l'honneur internationale du sport inclusif. Jusqu'au 15 mars !

Atrium de la Maison Départementale des Sports Nelson Mandela - Montpellier

Jusqu'au 15 mars

Du lundi au vendredi de 8h à 19h

Accès libre



Échappées

Lek & Sowat : street art à Pierresvives

Le Département invite le célèbre duo d'art urbain français Lek & Sowat au cœur de la prestigieuse architecture signée Zaha Hadid pour une proposition inédite. Venez déambuler parmi les tirages, esquisses, films en stop motion, polaroïds, fragments d'installations, artefact de murs, de toiles et de sculptures qui retracent le fruit du travail de ce binôme prolifique. Un art qui marie le style abstrait et futuriste de Lek au calligraffiti multiforme de Sowat. Un voyage à travers leurs itinérances artistiques, dans les méandres du Mausolée aux sous-sols du Palais de Tokyo en passant par le ciel éternellement bleu de la Villa Médicis, le chantier souterrain du futur grand Paris jusqu'au parvis du Centre Pompidou. Et, cerise sur le gâteau, une création in situ sur les murs de Pierresvives, qui, à la manière de leurs travaux sur la façade de l'Opéra de Lyon, marquera leur passage dans l'Hérault.

Du 29 mars au 27 juillet 2024
Pierresvives
907 rue du professeur Baylac, Montpellier



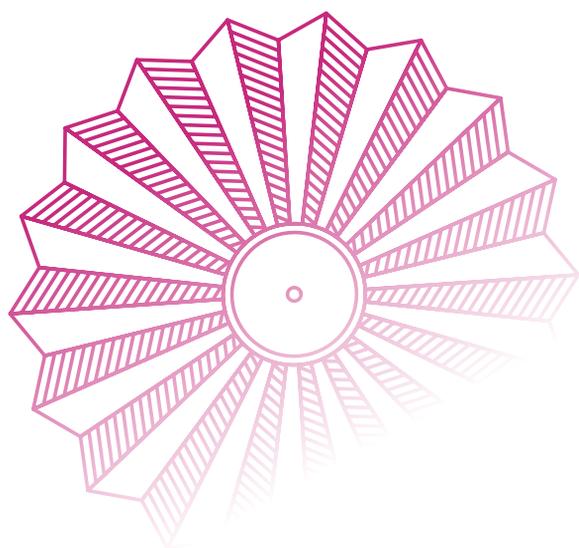
en savoir +

La scène de Bayssan cultive l'éclectisme !

À noter, en mars, trois spectacles à réserver dans cet écrin unique dédié aux Arts. Du théâtre pour commencer avec #Génération(s) de la Compagnie de théâtre le Cri Dévot qui nous plonge dans les pensées adolescentes d'aujourd'hui, dans un univers sonore et visuel fantasmagorique. Puis, deux autres pépites au programme : Madiba, le nouveau live Afro soul du talentueux Blick Bassy qui nous parle de cette eau si précieuse qui ne coule plus de source, et l'Endormi de la Cie Hippolyte a mal au cœur, un récit rap contemporain où il est question de 2^{ème} chance après un drame. 100% d'émotion pour ce dernier mois d'hiver.

en savoir +

Retour menu



Goûtez l'Hérault

Notre huile d'olive
reconnue au niveau
européen

Elle était déjà Appellation d'origine contrôlée au niveau français depuis 2020. L'huile d'olive du Languedoc a obtenu de la Commission européenne le label Appellation d'origine protégée. Une belle reconnaissance pour la qualité de nos terroirs et le savoir-faire de nos producteurs !

Si l'huile d'olive du Languedoc séduit le palais de nombreux gastronomes, c'est grâce à son fruité et à son parfait équilibre entre piquant et amertume. Pour parvenir à ce goût, les oléiculteurs accordent une part importante à l'Olivière, à la Lucques ou aux deux réunies, dans leur assemblage. Ces variétés locales dévoilent des arômes de tomate et d'amande. Résultat : elles sont idéales pour assaisonner une salade, en particulier de tomates ou au printemps, d'asperges.

« Dans l'aire d'appellation qui s'étend sur 250 communes de l'Hérault et 180 de l'Aude, 8 domaines et moulins héraultais sont aujourd'hui labellisés grâce au respect d'un cahier des charges : 60 % de leur verger sont composés d'Olivière et/ou de Lucques, désherbage chimique limité, traçabilité de l'arbre à la bouteille... », précise Julie Carou, du Syndicat de Défense de la Lucques et de l'huile d'olive du Languedoc, que le Département de l'Hérault soutient.



D'octobre à décembre, les fruits, récoltés à maturité, sont apportés dans les 3 jours pour la phase de trituration. Cette opération est désormais réalisée par extraction, et non plus dans un pressoir, ce qui permet de préserver au maximum la fraîcheur de l'olive.

Plus d'infos

Déchiffre ce rébus et découvre une variété d'olive cultivée dans l'Hérault !



Réponse : Pie Chaud Lit Noeud = Picholine

Maître moulinier depuis 4 générations

Si le terme consacré est désormais « responsable de production », Christophe Pagès est bien la 4^{ème} génération de maître moulinier à l'huilerie confiserie coopérative de Clermont-l'Hérault. Créée en 1920, la coopérative est aujourd'hui une référence dans le paysage oléicole héraultais : « nous avons été précurseurs des huiles d'olive monovariétales il y a presque 20 ans », explique Sandrine, la Directrice. « Nous voulions connaître les typicités des différentes variétés, et nos clients sont très demandeurs de ça », souligne-t-elle. Près de 11 variétés sont proposées à la vente ! Les amateurs peuvent déguster les huiles sur place, dans l'espace confiserie, où un tableau permet de retrouver les arômes de chaque variété, au nez et en bouche, du fruit sec aux fruits rouges, en passant par l'artichaud.



en savoir +



Retrouvez Catherine, ses huiles et ses olives, au domaine sur rendez-vous ou sur le marché de la Madeleine à Béziers, deux samedi par mois

en savoir +

Catherine, passionnée d'oléiculture

Au Domaine d'Astiès à Thézan-les-Béziers, Catherine vous partage son amour pour les oliviers. « Beau et feuillu été comme hiver, c'est un arbre à mémoire. Il se souvient des stress passés, comme une sécheresse, et sait privilégier ses feuilles plutôt que ses fruits pour se préserver et traverser les générations », déclare Catherine.

Quand cette viticultrice s'installe avec son mari dans cette propriété familiale aux parcelles non cultivées, le choix de l'oléiculture s'impose. Olivière, Lucques, Aglandau... Avec 7 ha de variétés locales plantés en 2005, elle produit environ 7000 litres d'huile par an, en bio. « Une partie est AOP huile d'olive du Languedoc : une labellisation pour laquelle je me suis battue, fière de notre typicité et de nos terroirs ».

Retour menu



On bouge

Dans l'Hérault, on soutient les projets artistiques menés par les compagnies de danse, avec et pour différents publics : enfants, jeunes, personnes âgées et en situation de handicap... Zoom sur l'un d'eux avec la Compagnie Yann Lheureux.

Yann Lheureux a été sollicité par le Département pour développer un projet artistique en immersion dans l'EHPAD de Nissan-lez-Ensérune suite à son travail sur le terrain de la maladie d'Alzheimer.

Une création qui s'est construite au fil de la vie quotidienne, avec les résidents mais aussi avec les adolescents du centre de loisirs. Ces moments d'écoute et de partage entre générations ont donné lieu à un atelier-représentation ouvert au public.

Bon pour le corps et le cerveau

Outre ses bienfaits pour le développement physique, musculaire, cardiaque et articulaire, la danse améliore aussi la mémoire, la coordination et l'équilibre. Elle a également un impact positif sur l'estime et l'acceptation de soi. En tant que discipline artistique, elle fait appel aux émotions et à l'imagination. Ses bénéfices ont été prouvés, et notamment sur les personnes âgées : des études révèlent que pratiquer la danse diminuerait le risque d'apparition de démence sénile. La danse est d'ailleurs utilisée pour améliorer la vie des patients atteints de troubles cognitifs liés aux maladies de Parkinson ou Alzheimer.



Bravo !

À l'ombre de nos arbres

Les arbres, c'est la vie ! Voilà la morale qu'on pourrait tirer de cette belle histoire, qui s'écrit depuis 2021. Tout commence quand le Département, dans le cadre de son opération « 8 000 arbres par an », livre 150 arbres à la commune de Paulhan, entre 2021 et 2023. Ce qui était une friche devient alors un jardin animé. « Cela a attiré de plus en plus de visiteurs, y compris des communes voisines. C'est devenu un vrai lieu de vie », note Claude Valero, le Maire.

Mounia, maman dans l'association de parents d'élèves porteuse du projet « À l'ombre de nos arbres », poursuit : « nous voulions du mobilier urbain pour aménager cet arboretum. Il nous fallait une passerelle pour faciliter et sécuriser l'accès, et avec les enfants du conseil municipal de Paulhan, nous avons aussi eu l'idée d'installer des jeux pour les petits. » Grâce au Budget participatif du Département, le projet aboutit. Au milieu des arbres, tyrolienne, mur d'escalade et slackline font le bonheur des petits, comme des grands. « Ce lieu touche toutes les générations, le centre de loisirs et les écoles s'y rendent régulièrement, comme les jeunes et les personnes âgées », s'enthousiasme Mounia. Gaëlle, une habitante de la commune, ajoute : « On y va souvent le week-end entre voisins avec nos enfants pour le goûter. C'est un vrai moment de partage et de

convivialité. Les petits adorent la tyrolienne, et le fait qu'il y ait des arbres permet de les responsabiliser. » D'autant que la Mairie de Paulhan a mis en place un rituel particulier : « chaque enfant né dans l'année s'est vu attribuer un arbre, avec un certificat de parrainage. Les arbres sont numérotés, de sorte que chaque petit puisse retrouver plus tard l'arbre dont il est le parrain », conclut le Maire.



« Soutenir des projets de territoire au service des habitants, toutes générations confondues, voilà qui donne du sens à l'action départementale ! Nous sommes fiers de constater que l'opération « 8 000 arbres par an » a essaimé et donné lieu à un espace de jeux pour les enfants, où les moins jeunes aiment à se retrouver. Ce projet illustre bien l'engagement du mandat, pour la solidarité et l'environnement. »

Marie Passieux, Vice-Présidente déléguée aux sports et aux loisirs, conseillère départementale du canton de Clermont-l'Hérault.

Retour menu

2 ans

**de sécheresse
en Hérault !**

**Toute l'année,
économisons l'eau**